



Chef d'atelier de garage automobile (H/F/X)

Mobilité - Mécanique

Coordination et encadrement

Durée

1 an

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui

Mécano hors pair et leader naturel / leadeuse naturelle, vous vous verriez bien être appelé/appelée Chef ou Cheffe au sein de l'atelier ? Alors pourquoi ne pas devenir Chef d'atelier de garage grâce à cette formation bien huilée.

Le Candidat Chef d'atelier et la Candidate Cheffe d'atelier de garage automobile **gèrent l'équipe de mécaniciens et mécaniciennes et supervisent tous les travaux de** Réparations, dépannages, entretiens, le Chef et la Cheffe d'atelier coordonnent l'activité d'un garage de taille moyenne ou d'une concession de marque de voiture.



En plus de toutes les compétences techniques et professionnelles acquises **lors de votre précédente formation**, vous développerez toutes les compétences et apprendrez les techniques nécessaires au métier de Chef d'atelier de garage :

Assurer la gestion de l'atelier : vous êtes le responsable de l'atelier mécanique du garage. Vous assurez l'organisation quotidienne, vous coordonnez et planifiez le travail de l'atelier mécanique en fonction de la charge de travail et des délais. Vous gérez le planning des mécaniciens.

Assurer la coordination et l'encadrement de l'équipe : vous êtes le chef d'équipe des mécaniciens, vous communiquez avec eux dans le cadre de relations professionnelles. Vous veillez à l'épanouissement et au bon travail de chacun, tant en autonomie qu'en équipe. Vous dirigez et coordonnez en fonction des objectifs et attentes de l'entreprise.

Réaliser diverses interventions sur le véhicule : vous maîtrisez déjà la plupart des techniques d'intervention grâce à votre précédente formation, il s'agit ici de perfectionner les compétences du mécanicien polyvalent.

Assurer la remise en conformité d'un véhicule : vous effectuez les travaux nécessaires sur des véhicules accidentés afin que ceux-ci redeviennent conformes à la réglementation. Vous respectez les procédures d'interventions répertoriées (PIR).

Alors, si vous souhaitez grimper d'un échelon dans la hiérarchie du garage pour diriger l'atelier, n'hésitez plus, foncez vous inscrire.

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :



de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 250h réparties sur l'année de formation ; non-rémunérées.

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent notamment profiter

d'une prime Incitant+ (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant+>) en fin de formation pour adultes,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion>) lié au statut de demandeur d'emploi/chômeur.

Débouché(s) métier(s)

Chef / Cheffe d'atelier en garage

Chef / Cheffe d'atelier en concession

Débouché(s) future(s) formation(s)

Réceptionniste d'un garage automobile (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/receptionniste-de-garage-automobile>)

Gestionnaire d'un magasin de concession et d'accessoires automobiles (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/gestionnaire-dun-magasin-de-concession-et-daccessoires>)

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi) Sur le terrain Contact client Travail en équipe Activités variées

Finalité

Diplôme de Coordination et d'Encadrement homologué par la Communauté française



Aptitudes

Le Candidat Chef d'atelier et la Candidate Cheffe d'atelier de garage automobile doivent posséder plusieurs qualités :

Passion pour l'automobile : vous maîtrisez le sujet, vous connaissez pas mal de marques et de modèles de voiture ainsi que leurs particularités, vous maîtrisez le vocabulaire spécifique, le jargon utilisé. Vous actualisez constamment vos connaissances et techniques afin d'être à la pointe dans votre secteur.

Méthode et discipline : vous gérez et organisez le matériel et les pièces nécessaires au fonctionnement de l'atelier, vous coordonnez le planning des mécaniciens, vous respectez les délais, vous vérifiez la qualité du travail.

Forme physique et endurance : vous travaillez debout la majeure partie du temps, vous portez des charges lourdes ou encombrantes. Votre environnement de travail peut être bruyant.

Contact humain : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de gérer une équipe complète mais aussi, parfois, de rencontrer d'autres interlocuteurs : clients, représentants, fournisseurs, autres membres du personnel,... Vous travaillez en autonomie mais aussi en équipe, vous coordonnez votre travail.

Connaissances administratives et informatiques : vous actez les demandes des clients et les devis, vous assurez le suivi des réparations effectuées afin de dresser des certificats de garanties.

Polyvalence : en tant que chef ou cheffe d'atelier, vous prenez en charge tous les aspects liés à l'atelier, cela comprend le travail de mécanicien mais aussi la gestion des stocks de pièces, la tenue de l'équipe, l'engagement de collaborateur, la gestion du planning, les vérifications techniques,...

Programme

1ère année :

G62/25 Interventions mécaniques compartiment moteur (28h)

G62/25 Electricité et électronique (48h)

G62/25 Interventions mécaniques hors compartiment moteur (24h)

G62/25 Technologies de motorisation (32h)

G62/25 Technologies électroniques et multimédia (32h)

G62/25 Technologies de comportement dynamique d'un véhicule (20h)

G62/25 Technologies de révision mécanique (métrologie) (12h)

G62/25 Assurer la gestion de l'atelier (52h)

G62/25 Assurer la coordination et l'encadrement équipe (module transversal) (24h)



Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit être titulaire du **certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir la pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

Conditions d'admission particulières : candidat chef d'atelier de garage automobile

Conditions d'admission particulières liées à cette formation

Est admis aux cours, l'auditeur qui satisfait à l'obligation scolaire et qui répond à l'une des conditions de formation antérieure ci-après:

Être titulaire du certificat de l'enseignement secondaire inférieur (C2D) ou du certificat de l'enseignement secondaire du second degré dans une section générale ou artistique (CESDD)

Être titulaire du certificat de réussite de l'enseignement secondaire du troisième degré de l'enseignement professionnel et, dans ce cas être en possession du certificat de qualification

PRÉREQUIS OBLIGATOIRE : les auditeurs qualifiés entrent directement en formation de candidat chef d'atelier de garage automobile. Par auditeurs qualifiés, il est entendu :

Les apprentis ayant suivi et réussi l'apprentissage « garagiste-réparateur »

Les auditeurs ayant suivi et réussi l'année préparatoire « garagiste-réparateur »

Les personnes ayant un certificat de qualification de 6e professionnelle ou technique en mécanique automobile



Remboursement Minerval

Dans le cadre du Plan de reconstruction de la Wallonie, l'IFAPME et le Gouvernement wallon, mettent en place des mesures concrètes pour booster l'envie et l'intérêt de ceux qui envisagent de se former dans le secteur de la construction élargi.

Pour ce métier, un **remboursement du minerval** est prévu si l'apprenant et l'apprenante remplissent les conditions d'octroi. Pour plus d'information, consultez [la liste des formations concernées \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval)

Conditions d'octroi :

L'auditeur doit être considéré comme "régulier" au moment de l'agrément : au moins 50 % de présences au cours entre la date de sa première présence et la date de son dernier comptage.

L'auditeur doit avoir presté au moins 30 jours sous convention de stage rémunérée entre le 1er septembre et le 15 décembre 2023.

L'auditeur doit être inscrit dans l'une des [formations adultes suivantes \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval).



S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire **formations** (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le **Centre IFAPME** (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une **formation à un "métier en pénurie"** (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un **poss** financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité**

la **preuve de votre inscription** à la formation.

Sites de formation

Dinant, Liège - Château Massart, Tournai, La Louvière.

